

PROCÉDURE DE TRAVAIL SÉCURITAIRE SUR BALCONS

LIGNE DE VIE

- Les lignes de vie sont installées sur des points ancrages certifiés par des ingénieurs ou des parties structurales du bâtiment.
- Chacune de lignes de vie doit être protégée aux endroits en contact avec les arêtes vives du bâtiment, telles bordure de balcon ou cornière de toit, par une gaine appropriée.
- Les travailleurs ne doivent en aucun cas mettre un pied sur les balcons sans être attaché. Il est donc indispensable d'avoir une perche muni d'un crochet afin de ramener la ligne de vie à un endroit sécuritaire avant de s'attacher.

***UN SEUL TRAVAILLEUR EST PERMIS PAR LIGNE DE VIE

ATTACHE AU HARNAIS

- Chaque travailleur doit avoir son propre harnais qu'il doit inspecter avant chaque quart de travail.
- Un harnais doit être attaché à la ligne de vie par l'entremise d'un dérouleur ou d'un longe fixé directement au dos du harnais d'un côté et au coulisseau de la ligne de vie de l'autre. *** Il est primordial de noter le sens du système d'arrêt automatique du coulisseau pour qu'il soit activé vers le bas.
- Chaque travailleur est responsable d'utiliser les bonnes pièces de sécurités et s'assurer de leur bonne utilisation.

PÉRIMÈTRE DE SÉCURITÉ

- Des affiches qui avertissent qu'il y a des travailleurs en hauteur doivent être mises à proximité du lieu de travail.
- un ruban de sécurité doit délimiter le périmètre au sol sous l'espace de travail des ouvriers et limiter l'accès aux aires de travail.

APPAREIL DE LEVAGE

- Aucun travailleur ne doit être dans un panier d'un appareil de levage lorsque ce dernier est en mouvement.
- Les travailleurs doivent être attachés en tout temps lorsqu'ils sont dans un appareil de levage.
- Lorsqu'un travailleur sort d'un appareil de levage en hauteur, il doit s'attacher avec la ligne de vie avant de se détacher de l'appareil de levage. Il peut alors quitter l'appareil pour accéder au balcon.
- Les rampes doivent être disposé au fond du panier de levage et retenu à l'aide d'une attache appropriée.
- Le travail de distribution des rampes est un travail d'équipe. Un ou des travailleurs doivent hisser les rampes vers le ou les travailleurs sur le balcon. Il est important de bien se coordonner afin que tous les travailleurs exécutent les mouvements au bon moment pour éviter les pertes d'équilibre.

IMPORTANT

Chaque travailleur et/ou sous traitant de Patios Fibrex et Rampes Avant-garde reconnaît avoir lu et compris chacun des points de la procédure de sécurité des travaux en hauteur. Il en va de la vie des ouvriers et l'entreprise ne peut être tenu responsable si les travailleurs ne respectent pas les dites consignes. Si un responsable de l'entreprise prend en défaut un travailleur, ce dernier se verra suspendu sur le champ et pourra même être renvoyé sans aucun préavis. Si un ou des employés sont pris en défaut par le général ou un représentant de la CSST, Patios Fibrex se réserve le droit de récupérer tous les frais encouru par le défaut du travailleur.

Je confirme que j'ai lu et compris la procédure décrite et j'accepte les conditions de patios Fibrex Rampes Avant-garde.

Signé à Québec en ce _____ jour de _____ 201